



DOSSIER - suite



PRATIQUE Quels espaces de jeux aménager pour les enfants ?

Parents, assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, chez vous, en fonction de votre espace, de ce que vous avez en votre possession et des acquisitions de l'enfant (position assise, marche...), vous pouvez aménager différents espaces de jeux et d'expérimentation pour faire une ou des propositions à l'enfant...



Espace jeux d'imitation/ jeux de rôle



Espace sensoriel et de manipulation



Espace mise en scène

Les différents espaces de jeux



Espace livre



Espace assemblage



Espace moteur



Espace tapis

Marie-Laure Talbot-Fradin et Marie-Claire Lumineau

Pour aller plus loin



Le jeu de l'enfant

par Anne-Sophie Casal, psychologue du développement socio-cognitif, et Sophie Jacob, psychologue spécialiste du jeu, du jouet et de la ludothèque

Cet ouvrage pratique s'adresse d'abord aux assistant(e)s maternel(le)s, mais le propos pourra aussi intéresser de nombreux parents. Il explique l'importance du jeu dans le développement de l'enfant et comment le favoriser, autour de quatre chapitres pour aborder ce vaste et passionnant sujet, et autant de fiches pratiques :

- Le jeu, une activité essentielle dans le développement de l'enfant
- Le jouet, un outil pour bien grandir
- Choisir et proposer des jouets adaptés aux enfants
- Le jeu, vecteur de professionnalisation de l'assistant(e) maternel(le)

JOURNAL RÉALISÉ PAR :

L'équipe du Relais enfance - Marie-Claire Lumineau, Cléophée Peyronnet, Orélie Primault, Virginie Renaud, Marie-Laure Talbot-Fradin et le service communication. Directrice de publication : Magaly Proust

Pour contacter le Relais enfance : 05 49 95 76 10



Journal du Relais enfance

n°5
Mars 2021

Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine



L'édito

Répondre à vos interrogations, vous présenter des clés, des astuces, des idées, le tout avec un regard professionnel. C'est la philosophie de ce nouveau numéro du Journal du Relais Enfance.

Autour du thème « Vers un cadre plus serein pour l'enfant », l'équipe du Relais enfance vous propose, assistant(e)s maternel(le)s et parents, quelques pistes à explorer dans votre quotidien avec les enfants. A chacun d'y piocher ce qui lui parle ou lui fait sens.

Plus que jamais, le Relais enfance, et plus largement la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, restent mobilisés pour vous accompagner en cette période si particulière.

Le contexte sanitaire nous avait contraints, élus communautaires, à prendre la difficile décision de suspendre les matinées d'éveil pour préserver la bonne santé de tous, enfants, assistant(e)s maternel(le)s, parents et agents.

Assistant(e)s maternel(le)s, pour pallier cette fermeture et maintenir le lien, l'équipe du Relais a alors imaginé et créé pour vous un nouveau support d'information, à retrouver sur le site internet de la Communauté de communes : le Fil AMA.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer la reprise progressive des matinées d'éveil, temps de rencontre essentiels. Nous vous invitons à vous rapprocher de l'antenne du Relais enfance de votre secteur pour connaître les modalités pratiques et le programme.

Parents, le Relais enfance reste à votre écoute pour toute question, par téléphone ou par mail. Les prises de rendez-vous sont toujours possibles.

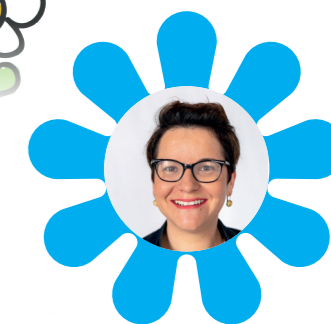
Je vous souhaite une bonne lecture.

Magaly Proust, vice-présidente en charge de la petite enfance

Le Relais enfance : une équipe de professionnelles à votre écoute



Cléophée Peyronnet
Secteur de Parthenay



Marie-Laure Talbot-Fradin
Secteur de Thénézay



Virginie Renaud
Secteur d'Amilloux



Marie-Claire Lumineau
Secteur de Secondigny et de Parthenay



Orélie Primault
Secteur de Secondigny

Parents, assistants maternels, nous sommes à votre écoute lors des matinées d'éveil et lors des permanences téléphoniques (mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30, mercredi de 9h à 12h et le jeudi pendant les périodes scolaires de 17h à 20h).

05 49 95 76 10



DOSSIER - Vers un cadre

DÉCRYPTAGE Lâcher-prise pour laisser-faire...

Fais pas ci, fais pas ça (...) Dis papa, dis maman (...) » Commencer cet article, avec cette chanson de Mr Dutronc... Je vous entends d'ici chanter son refrain... Oui mais... Vous arrive-t-il de vous dire :

« J'avoue, c'est parfois difficile d'être auprès d'un tout-petit » (Adulte)

« Les enfants que je garde ne savent pas se poser, pourquoi ? » (Professionnel de la petite enfance).

« Pourquoi mon enfant me fait la vie dure comme ça... » (Parent)

« Si j'en ai marre... » (Parent et professionnel)

Alors je tiens à vous rassurer, vous avez le droit de penser tout cela. Voici un petit écrit pour vous inviter à comprendre les enjeux d'une transmission, parfois mise à mal, parfois juste, souvent évolutive.

Le « Lâcher-prise » : quand tout est une question de cadre

Associer la notion de cadre avec le lâcher-prise, surprenant non ?

Le cadre délimite, borne, entoure, enveloppe...

Et le lâcher-prise ? : « **Lâcher-prise, ce n'est pas de mater les autres, mais leur permettre d'affronter la réalité** ». (Nathalie Maffei-Stievenard, coach en développement personnel, dans son livre 155 Histoires surprenantes).

Donc « **Plus je suis en phase avec moi-même dans ce que je suis prêt à laisser-faire, plus le cadre sera suffisamment sécurisant pour l'enfant** » ???

Quelques exemples...

Je suis parent : Mon canapé, n'est pas un trampoline, et je ne suis pas à l'aise quand mon enfant saute dessus ; j'ai peur qu'il tombe et se fasse mal.

Comment alors autoriser le canapé à mon enfant, pour le laisser y faire ses découvertes, sans que mes peurs le parasitent ?

Je suis à l'aise pour que mon canapé soit une ressource à roulades, lecture et cocooning. Je vais alors inviter mon enfant à l'utiliser de cette manière.

Je suis assistant maternel : Je préfère proposer des ateliers qui ne « saliront » pas les enfants et ma maison. Je propose énormément d'ateliers autour de la motricité, contes, comptines et promenades. Je reconnais préférer faire



Activités « salissantes » ou non, qu'est-on prêt à lâcher ?

des ateliers peinture et autres manipulations plus salissantes à l'extérieur comme au Relais enfance par exemple.

Lâcher-prise est un véritable cadeau pour l'adulte et l'enfant. **Oser s'écouter, se faire confiance...**

C'est aussi permettre au tout-petit d'acquiescer une confiance et une estime de lui-même solides.

Le lâcher-prise est donc possible après avoir posé au préalable un cadre pour soi et pour l'autre.

Le « Laisser-faire »

Et le laisser-faire ? Voilà un concept en vogue, mais qui semble difficile à mettre en pratique...

Rien n'est figé, nous transmettons ce à quoi nous croyons, en fonction de l'évolution de nos ressentis et de ce que la vie nous pousse à vivre, à comprendre.

Parents, professionnels de la petite enfance, nous sommes sans cesse confrontés à des remises en question nécessaires à notre évolution : « Est-ce que je fais assez, pas assez, suis-je trop laxiste... ».

Mais rappelez-vous :

Le laisser-faire dans le jeu, la motricité, les découvertes, sera possible, après avoir pu et su lâcher-prise, grâce au cadre que nous aurons su nous autoriser pour le poser au tout-petit.

Orélie Primault



serein pour l'enfant

CONCEPT La motricité libre ou spontanée du tout-petit

A l'origine

Comment évoquer cette posture d'accompagnement du bébé sans évoquer son origine ?

La motricité libre est créée dans les années 60 par la Docteure Emmi Pickler. Cette pédiatre est convaincue que le tout-petit est naturellement sensible et capable de se développer tout seul sans l'intervention d'un adulte.

Elle découvre que **le développement moteur s'acquiert naturellement et que cette liberté apporte aux enfants un fort sentiment d'accomplissement et de sécurité**, ce qui représente les prémices de la confiance puis de l'estime de soi.

Quel rôle pour l'adulte ?

Concrètement, le rôle de l'adulte qui accompagne l'enfant est d'**apporter une sécurité matérielle et affective** afin que l'enfant fasse ses acquisitions de façon autonome.

L'important est d'éviter de contraindre le tout-petit dans une position où il ne sait pas se mettre, ni même se sortir seul.

La motricité libre ne veut pas dire « laisser faire seul dans son coin ». Il est fondamental d'**être dans une posture d'observateur et d'accompagnateur de l'enfant dans ses expérimentations**. Dès les premiers mois, il est possible d'installer bébé au sol, sur un tapis et de poser autour de lui des jeux qui stimuleront son envie d'explorer son environnement.

Prenez le temps de vous poser, d'observer cet enfant, voyez son habileté, ses stratégies, son inventivité... Plus vous l'observerez et plus la liberté de se mouvoir librement au sol fera sens pour vous.



Un tapis, des vêtements souples, pieds-nus ou en chaussettes et c'est parti !

De l'importance des mots

Dans votre rôle de spect « acteur », **n'hésitez pas à mettre des mots sur les actions du tout-petit** : « *Aaah ! tu pousses sur tes bras pour te redresser* », « *je tire sur ton jeu* ».

La verbalisation est toujours très importante, de surcroît dans les situations frustrantes pour l'enfant. Par exemple, s'il se retrouve allongé sur le ventre mais ne parvient pas à se remettre sur le dos... Vos mots vont le rassurer. Il s'agit alors de valider son émotion : « *Je vois bien que c'est difficile pour toi, que tu es fâché/que tu as peur, je vais t'aider à te retourner mais ne t'en fais pas. Bientôt, tu trouveras le moyen d'y parvenir seul* ».

Un simple tapis

La motricité libre ne requiert pas d'investissement particulier. Au début, un simple tapis et un ou deux jeux suffisent pour l'installation au sol.

Veillez à ne pas surcharger de jouets afin que l'enfant puisse se retourner sans gêne. Pensez à lui mettre des vêtements souples qui facilitent le mouvement et pour les pieds : le nu est le plus adéquat ! Le bébé a besoin de ses orteils pour prendre appui au sol.

Un élément m'invite à vous mettre en garde, cet enfant va progressivement sortir de son tapis pour explorer le monde qui l'entoure, à vous alors de prendre soin d'éliminer ce qui pourrait le mettre en danger.

A la naissance d'un enfant, **la tentation est forte de succomber aux nombreux accessoires de puériculture (transat, cale bébé, trotteur, parc...)**. **Mais bien souvent, ils sont une entrave à la motricité libre et sont donc déconseillés**. Rassurez-vous et heureusement, pour expérimenter le monde qui l'entoure l'enfant n'a pas besoin de matériel spécifique.

Cependant, je reste rationnelle, leur utilisation avec « parcimonie » reste tout à fait possible à condition que l'enfant n'y passe pas la majorité de son temps.

En conclusion, la motricité libre ou spontanée du tout-petit est là pour **permettre à l'enfant d'apprendre en toute autonomie à se retourner, ramper, s'asseoir, marcher à quatre pattes, tenir debout puis marcher sans appui. Le tout sans aucune sollicitation de l'adulte, qui est seulement là pour l'accompagner avec bienveillance et tendresse.**

Virginie Renaud